

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr Téléchargé le 02 / 11 / 2025 à 11:20

Date de publication : mardi 25 mai 2021 à 01:28

Type : Constitution SAS Localisation : 01 - Ain

Support de parution : LyonCapitale.fr

InSilva

Société par actions simplifiée au capital de

440 000 euros

Siège social : 2 Place Pierre GOUJON, 01000

BOURG EN BRESSE AVIS DE CONSTITUTION

Suivant ASSP électronique des 21 et 24/05/2021 à BOURG EN BRESSE, il a été constitué une société présentant les

caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : InSilva

Siège : 2 Place Pierre GOUJON, 01000

BOURG EN BRESSE

Durée : 99 ans à compter de son

immatriculation au RCS Capital : 440 000 euros

Objet : Activités de holding (détention de titres et animation de ses filiales le cas

échéant)

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Fabien MARECHAL, demeurant 42 Rue Docteur Nodet 01000 BOURG EN BRESSE

La Société sera immatriculée au RCS de BOURG EN BRESSE.

POUR AVIS

Le Président

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/1a1f55cc-8fcb-809b-d3a9-a07ff34681ff

S.A.S. au capital de 1 000 000 \in - 489 069 856 RCS Nanterre Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex